



**ANTISÉMITISME AU CANADA:  
LE CAS SPÉCIAL DU QUÉBEC**

*Une présentation par*

**Moise Moghrabi**

**Président, région du Québec, Ligue des droits de la personne**

*Présentée à la*

*Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme*

Août 2009

**15 Rue Hove, Toronto, ON M3H 4Y8**

**Tél.: (416) 633-6224 Fax: (416) 630-2159**

**E-mail: [league@bnaibrith.ca](mailto:league@bnaibrith.ca)**

**[www.bnaibrith.ca](http://www.bnaibrith.ca)**

B'nai Brith jouit depuis 1881 d'une excellente réputation au Québec à titre de chef de file en matière de droits de la personne pour ses initiatives et son combat inlassable contre toutes les formes de racisme dans la société.

Sa Ligue régionale des droits de la personne se félicite de cette opportunité de parler à l'attention de l'Enquête des préoccupations spécifiques sur des manifestations récentes d'antisémitisme ayant eu lieu en 2008 au Québec et qui exigent une attention urgente.

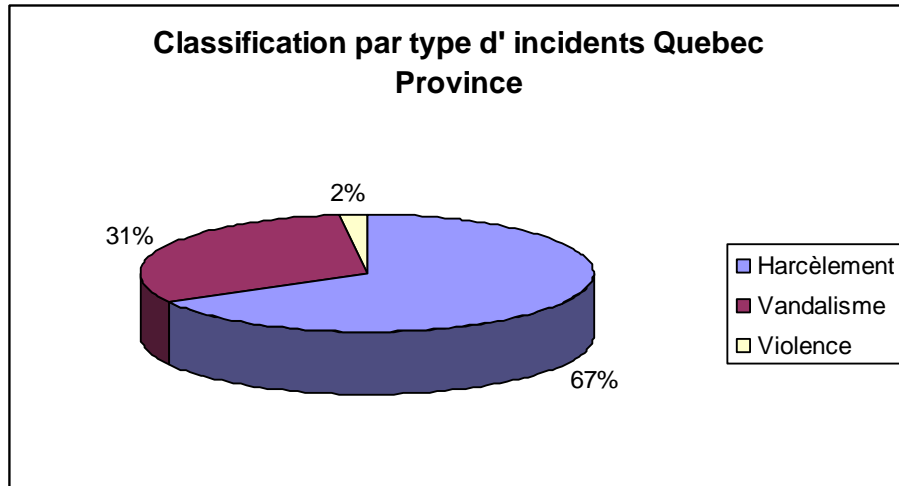
B'nai Brith Canada – Région du Québec offre cette information spécifique sur la province comme une étape préliminaire afin de poser les bases d'un témoignage oral qu'elle se propose de présenter à l'Enquête dans le but d'explorer ces questions plus avant.

### **Les chiffres pour la province du Québec**

Il y a eu 245 signalements d'actes d'antisémitisme à travers le Québec pour l'année 2008, soit 21,6 % du total des incidents enregistrés à travers le Canada pour cette même année et une baisse de 15,8 % par rapport aux 291 incidents de 2007.

La Ligue s'inquiète néanmoins tout particulièrement de trois cas de violence survenus en région, une zone qui n'avait signalé aucun cas dans cette catégorie en 2007. Parmi ces cas, celui d'un jeune vacancier violemment agressé lors d'une rencontre face à face sur la voie publique dans une zone rurale du Québec.

Par ailleurs, des hausses particulièrement sensibles ont été observées au Québec au cours de l'été 2008, en juillet et en août, quand 63 des 245 cas signalés dans la province pour cette année se sont produits. Ces deux mois regroupent à eux seuls 25,7 % de tous les cas de l'année. En région, 33 des 44 incidents signalés en 2008 (75 %) sont survenus au cours de ces deux mois d'été. Cela peut, en partie, s'expliquer par les préjugés persistants qui continuent d'accabler les membres de la communauté juive ultra-orthodoxe qui a pour habitude de passer les vacances à la campagne tous les ans. C'est, en fait, la continuation d'une tendance notée dans le *Rapport 2007*.



### Exemples d'incidents

Montréal – Un groupe de Montréal appelé «Nazi» a été créé sur Facebook pour «promouvoir le racisme et l'antisémitisme».

Saint-Sauveur – Une croix gammée marquée du mot « Juif » est gribouillée sur le babillard de la classe d'un enseignant juif.

Montréal – Des croix gammées dégradent des panneaux de signalisation «ARRÊT» dans un quartier à forte population juive.

Ville de Québec – Un client qui demande un remboursement se fait dire de ne pas «faire le Juif».

Montréal – Un blogueur écrit des commentaires antisémites sur les Hassidim au Québec.

Sainte-Agathe – Un homme, visiblement juif, de passage dans la région est agressé alors qu'il se rend à pied à la synagogue, sous le regard de spectateurs passifs.

Montréal – Un courriel antisémite, envoyé à des centaines d'adresses, met en garde les destinataires contre les Juifs.

Montréal – Une serveuse dans un café refuse de servir une cliente juive après avoir vu une Magen David (Étoile juive) sur son collier.

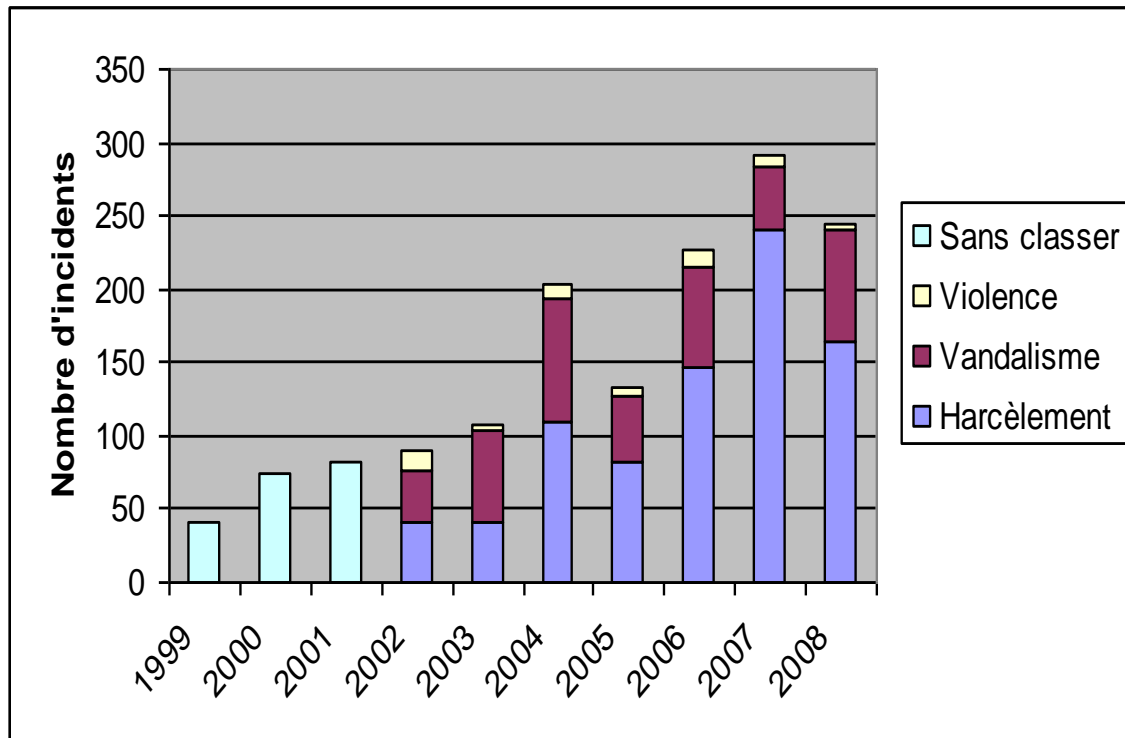
Sainte-Agathe – Des messages envoyés à une synagogue locale menacent de l'incendier et réclament « Mort aux Juifs ».

Montréal – Des briques sont lancées sur les fenêtres d'une synagogue.

Montréal – L'emballage d'un produit russe en vente dans des magasins locaux affiche une illustration antisémite.



## Tendance des dix dernières années pour la province de Québec



### Tendance en 2009

Ces données et exemples, combinés au nombre d'incidents signalés à ce jour pour 2009, ne font que confirmer que l'antisémitisme est une menace réelle, persistante et têtue contre la sécurité et le bien-être des juifs québécois à la maison, à l'école, au travail et dans la rue.

Durant l'année 2009 et en particulier au cours des mois d'été, notre bureau à Montréal a été inondé par des appels quant à des incidents d'assaut et de graffitis imprégnés de la véhémence antisémite, y compris des croix gammées et d'autres insignes Nazis. Le mois de janvier a également été marqué par une importante augmentation d'incidents antisémites, lorsque le conflit à Gaza s'est intensifié, atteignant un des sommets les plus hauts de l'année. Le Québec est la deuxième province au Canada avec le plus haut nombre d'incidents antisémites.

## Recommandations

- B'nai Brith presse le gouvernement fédéral d'accroître la vigilance et la sensibilité des représentants du gouvernement, des autorités policières, des tribunaux, des organisations éducatives et de toute la société afin d'améliorer la protection accordée aux victimes de racisme et de sectarisme dans la province du Québec et partout Canada.
- Il convient que les provinces et le fédéral promulguent des lois strictes pour interdire l'adhésion à une organisation raciste et l'exhibition de symboles racistes.
- Un examen attentif des modifications législatives s'impose pour lutter contre la diffusion du matériel haineux, y compris le négationnisme.
- Il convient que tous les services de police importants aux niveaux fédéral et provincial aient des unités spécialisées en crimes haineux et spécifiquement formées pour déterminer s'il y a crime haineux et enquêter en conséquence, de façon à permettre l'application de la législation protectrice et la promotion de la tolérance zéro en matière de crimes haineux.
- B'nai Brith recommande l'inclusion obligatoire de l'éducation sur l'antidiscrimination et l'antiviolence dans le programme des écoles.
- Il convient d'accroître le financement d'organisations comme La ligue des droits de la personne de B'nai Brith qui peuvent aider les écoles, les agences du secteur public et les groupes communautaires à élaborer des programmes, à reconnaître les signes avant-coureurs et à prendre des mesures contre la haine dans les écoles et les collectivités locales à travers le Canada et le Québec.
- Davantage, de financement public devrait être consacré à des projets de lutte contre le racisme, comme notre programme de formation *Taking Action Against Hate* (Des

mesures contre la haine) développé par la Ligue des droits de la personne, qui a été présenté avec succès à des milliers d'enseignants, d'étudiants, de professionnels de l'application de la loi, de travailleurs des secteurs public et privé, et de groupes minoritaires vulnérables partout au pays.

## **Conclusion**

**B'nai Brith applaudit le gouvernement fédéral pour prendre des mesures décisives pour lutter non seulement contre l'antisémitisme, mais aussi contre toutes les formes de racisme avec la création de la *Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme*.**

B'nai Brith a l'expérience de partenariats réussis avec des écoles et des groupes communautaires en ce qui concerne l'adoption d'une politique de tolérance zéro de l'antisémitisme et du racisme. L'organisation est donc à même d'offrir des ressources et une formation cruciales dans ce domaine.

Procurer ce type de programme aux écoles et aux communautés ferait de notre pays un chef de file en matière de formation contre le racisme et encouragerait un esprit d'activisme pour les droits de la personne dans de nombreux secteurs de notre société multiculturelle.

B'nai Brith Canada – Région du Québec apprécierait l'occasion de présenter à l'Enquête son témoignage en profondeur à propos des spécificités de la province du Québec sur le sujet de l'antisémitisme.